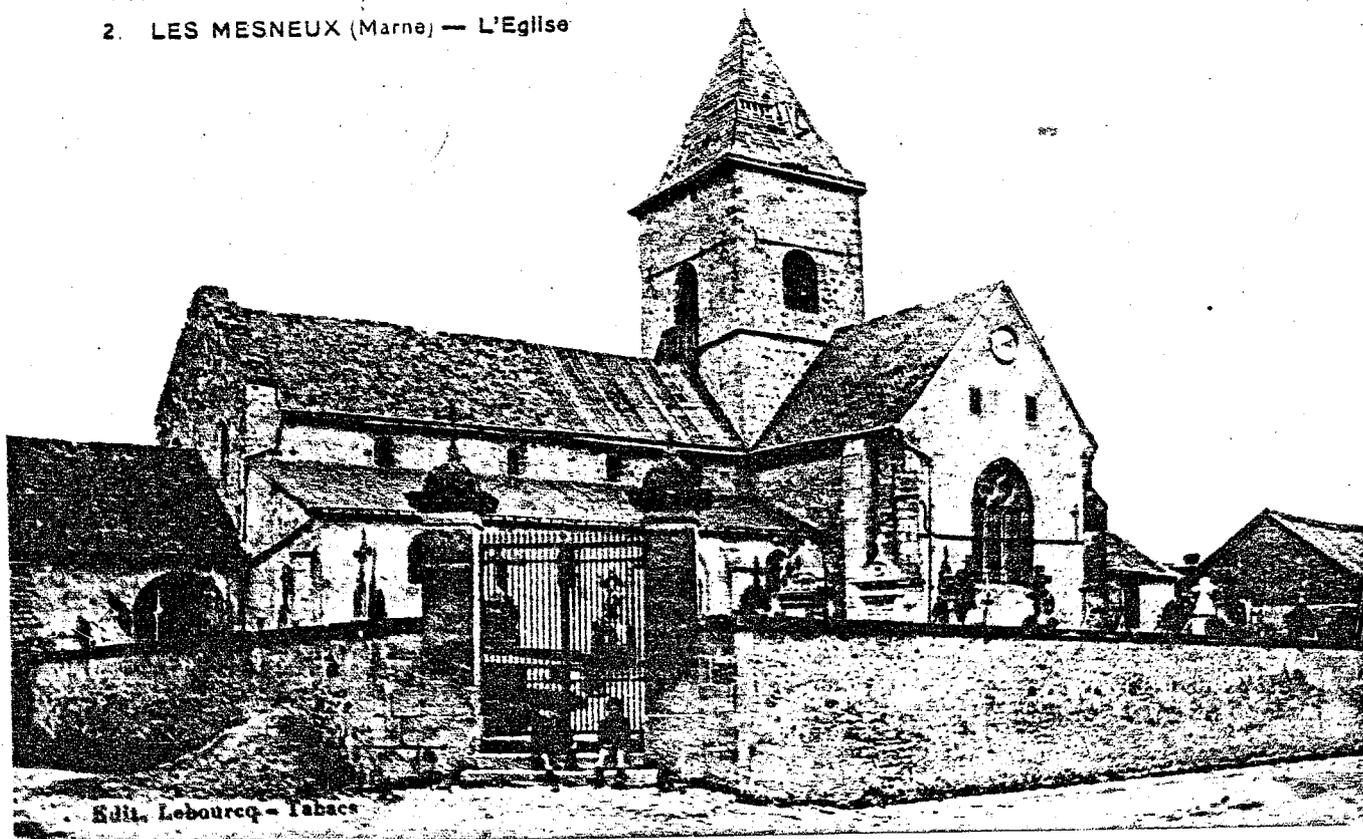


**La Vie de notre Village.**

**LES**

**MESNEUX**

2. LES MESNEUX (Marne) — L'Eglise



**JUIN 1984 - n° 13**

Elections du CONSEIL MUNICIPAL, le Vendredi 18 Mars 1983, à 20 H 30,  
en la Mairie des MESNEUX.

MAIRE Monsieur LABART F.  
1er Adjoint Monsieur LEVASSEUR J.C.  
2ème Adjoint Monsieur MONCLIN D.

CONSEILLERS

Mmes FERRARI C. HUET O. LEROY M.T.	Mrs GRIFFON B. HENRIVAUX G. JACQUINET M. JACQUINET J.P. TTROUSSET J.
Mrs BROUCKAERT M. CUROT C. DEBROUWER J. FERY A.	

COMMISSIONS

AMENAGEMENT COMMUNE

Mrs CUROT, HENRIVAUX, MONCLIN

VOIRIES Mrs DEBROUWER, FERY, GRIFFON, TROUSSET

BATIMENTS Mrs CUROT, DEBROUWER, JACQUINET M.

EAUX Mr. HENRIVAUX

FINANCES Mmes FERRARI, HUET, Mr. JACQUINET J.P.

INFORMATION Mrs JACQUINET J.P., LEVASSEUR, MONCLIN

ASSOCIATION Mme LEROY, Mr. JACQUINET J.P.

DELEGUES

DISTRICT Mrs BROUCKAERT, DEBROUWER, LEVASSEUR

ROUILLAT Mrs LEVASSEUR, TROUSSET

S.I.E.M. Mr. JACQUINET M.

S.I.C.O.M. Mme LEROY, Mr. FERY

LISTE ELECTORALE

Mrs. GRIFFON, MONCLIN

ECOLE MATERNELLE

Mmes FERRARI, LEROY

**DERNIERE MINUTE**

Suite à un jugement du Tribunal Administratif, le Conseil Municipal  
devra procéder, le 7 Juin, à 20 H 30, à l'élection d'un nouveau Maire  
et de ses adjoints.



## CONSEILS MUNICIPAUX

=====

Résumé des différents Conseils Municipaux qui ont eu lieu depuis MARS 1983.

### I-BATIMENTS & URBANISME

#### Achat de Terrains

##### I°) Terrains cadastrés Y N° 444 & 445

Soit le terrain sous le lotissement "Sous les Vignes II " afin d'y construire la route d'accès, ce qui est chose faite, à ce dit lotissement.

La surface est de 8200 M2 et le à 60 F le M2, la municipalité a demandé une subvention de l'E.P.R. (La Région) (voir finances.)

2°) La municipalité demande la régularisation de l'achat du petit bois de Loison 7000 M2 à la Société BATIR, contre la modique somme de 1 Franc symbolique suivant une convention établie entre la commune et cette Société en 1977.

3°) Le terrain du futur cimetière situé Route de Jouy, d'une surface de 3.500 M2 à raison de 4,20/M2.

4°) Le Conseil Municipal accepte le principe de la création d'une Association pour le Tennis.

La municipalité prêterait le terrain et l'Association serait propriétaire du ou des cours. Cependant, la commune accepte de prendre en charge la construction du ou des cours (deux) pour des avantages financiers avec le remboursement des prêts à la charge de l'Association. Pour cela; la municipalité souhaiterait échanger un terrain autour du village.

### II-BATIMENTS - TRAVAUX DIVERS

#### I°) Ensemble Salle-Polyvalente-Mairie

Le nouvel architecte sera Mr Tourta-batte, Mr Chenal concepteur de l'école et de cette salle Polyvalente-Mairie ayant quitté ses fonctions,

Après un vote (7 oui - 7 non - 1 blanc) voix prépondérante du Maire, le Conseil Municipal accepte l'implantation prévue initialement, soit au centre du village.

Les travaux concernent la construction de la Salle polyvalente. La future mairie sera accolée devant cette salle, sa construction en est retardée de quelques mois par une modification de plan.

La fin des travaux est prévue pour 1986.

### ECOLE MATERNELLE DE VILLEDOMMANGE.

I°) Le Conseil Municipal a tout d'abord donné un avis défavorable à la construction d'une nouvelle école maternelle selon le financement prévu, c'est à dire fonctionnement et investissement au prorata du nombre d'habitants.

Après discussion avec les communes associées, le Conseil accepte de participer à la construction d'une école neuve, aux conditions suivantes :

-Pour les frais de fonctionnement au prorata du nombres d'élèves.

suite Conseils Municipaux. Page II

- Pour les frais d'investissement au prorata de la population.

Le projet coûtera environ 1.800.000 Frs. pour sa réalisation.

Les travaux commenceront en Juin 84 et finiront en Septembre, soit pour la rentrée prochaine

#### CIMETIERE

La clôture du futur cimetière est prévue pour 1984, et sera de 256 mètres.

#### RESEAUX D'EAU POTABLE

Le Conseil Municipal a fait réaliser en 1983 :

- La liaison entre lotissements.
- Le raccord place de la Mairie- Chemin de la Charme.

#### ELECTRICITE

- Décision par le Conseil Municipal de poser 2 nouveaux points d'éclairage, rue de Villedommange et rue de Sacy.
- Il accepte la prise en charge par la commune du contrat E.D.F. de l'Eglise.

#### TROTTOIRS

- Il est prévu 1480 M2 de trottoirs à remettre en état, soit la somme de 96.000 Frs, plus 2.600 Frs de bordure et 10.500 Frs de caniveaux.

Pendant les travaux de réfection des rues, tout riverain pourra faire la demande de refaire son trottoir pour la somme de 48 F maximum le M2 à sa charge, le devis étant de 71 Frs le M2 TTC pour 1984.

- Une ligne blanche traversant le village est prévue pour 1984.

- Le curage de la mare s'effectuera en 1985, mais les plantations décoratives devant celle-ci sont déjà réalisées.

### III FINANCES

#### I) Budget

- Afin de régulariser la situation le Conseil Municipal accepte :

- Le report de 11000 F. sur le budget supplémentaire 1983.

- Le remboursement du solde de la subvention obtenue pour l'amélioration du réseau d'eau pluviale et d'un montant de 22.862 au crédit du Syndicat de Rouillat.

- Les réunions du Conseil Municipal des 23 Février et 22 Mars 1984 ont porté essentiellement sur l'examen point par point du budget primitif 1984 qu'il serait trop long de détailler dans ce journal.

- Un rapport sur le Budget sera donné dans le journal de Décembre.

#### SICOM (Syndicat des ordures ménagères)

Le retrait des ordures ménagères 1 FOIS par semaine, aux Mesneux coûte 58.000 F par an à la commune. Un deuxième passage augmenterait la dépense de 50 %, ce qui n'est pas possible financièrement pour le moment. .../...

SCOLARITE

- Le Conseil Municipal arrête la finalité de la dotation scolaire à l'achat de livres pédagogiques. Il laisse le droit d'entrée à la piscine (6.50 ) à la charge des parents.

IV SUBVENTIONS-

- Obtentions

Une subvention de 80.000 Frs pour la réfection de l'église. Le montant des travaux s'élevant à 180.000 F.

Une subvention de 12.300 pour la voirie de la Ruelle d'Ormes.

Le Conseil Général pour l'achat du terrain cadastré Y 444 & 445, a préféré accorder un prêt de 100.000 Frs soit 20 % du prix sur 7 ans et sans intérêt au lieu d'une subvention d'environ 52.000 Frs.

- Refus

Aucune subvention pour la construction de la chaussée Rue des Lorraines.

- Demandes

Pour la création du mur de clôture du cimetière, (devis 1983 = 82.308 F.)

ACHATS DE LA COMMUNE

- Une tondeuse à gazon
- Un photocopieur
- Un lecteur à microfiches.

ASSURANCES

Le Conseil Municipal a changé l'assureur de la Commune en raison des difficultés de gestion dues au représentant local de l'ancienne assurance.

Une demande d'extension d'assurance a été acceptée par le Conseil Municipal en ce qui concerne les dégats de tempête sur les bâtiments.

V QUESTIONS DIVERSES

- a) Lotissements :

Le Conseil Municipal délègue le Maire à faire les démarches à l'inscription d'une hypothèque judiciaire, concernant le lotissement "Entre Deux Villes".

Des malfaçons ayant été constatées au "Noyer des Enfants" le Maire propose de demander un forfait pour les réparations au responsable du lotissement, et de signer l'acceptation de prise en charge par la commune.

N'ayant aucune réponse, une mise en demeure est faite.

R.A.S. pour le lotissement " Sous les Vignes", les plantations se font bien, les constructions se terminent.

La demande de reprise des voiries par la commune a été formulée.

b) P.O.S. ( Plan d'Occupation des Sols.)

Le Conseil Municipal examine en ce moment, le P.O.S. afin éventuellement de demander la révision de celui-ci pour le règlement des zones.

c) Permis de Construire

Depuis le 2 Avril 1984, tout permis de construire sera désormais accordé par la commune. C'est elle, et elle seule, qui prendra la responsabilité de d'accorder ou de refuser, tout en respectant le P.O.S.

La Préfecture vérifiera la légalité de la décision, la commune pourra accorder des dérogations mineures tandis que les dérogations majeures seront décidées par une commission composée de : 50 % de techniciens - 50 % d'élus au niveau de la préfecture.

Il y a cependant un hic : nul part n'est défini la différence entre dérogations mineures et majeures.

d) Mise en garde

- Contre les tirs à la carabine;

2 réverbères ont été ainsi détruits; Signalons le prix d'une boue de réverbère : 500 Frs.

ECOLE : 41 élèves : la Vie de notre Village.

C.P. 8 élèves - C.E. 6 - C.E. 2 - IO - C.M. 9 - C.M.2- 8 élèves.

CARNET CIVIL

Tableau récapitulatif 1983 - 1984

NAISSANCES

NOM	Prénom	Date	Lieu
BENDEZU	Alexandra	19.01.83	Reims
DELVILLE	Lucie	19.12.83	"
FIEVET	Rudy	10.06.83	"
GENG	Aurélie	14.05.83	"
GERIDAN	Astrid	15.10.83	"
GONDOUIN	Amandine	16.03.83	"
HOUSSIN	Julien	13.01.83	"
KLAY	Sophie	22.03.83	"
LOISEAU	Maxime	04.04.84	"
THIERARD	Edouard	08.01.84	"

Mariages

LEBRUN Marc et BROUCKAERT Frédérique	5 Mars 83	MESNEUX
LAILMENT Philippe et FÉRY Francine	28 Mai 83	"
MILLOT Gilfés et GOUVERNAIRE Brigitte	4 Juin 83	"
CHEVAILLAUD Jacky et BOURDILLAT Valérie	16.7.83	"
ZIMMER Philippe et JACQUINET Frédérisue	10.9.83	"

DECES

LEDERNEZ Philippe	14 Septembre 83	LES MESNEUX
GRÉGOIRE Jacqueline	21 Juillet 83	REIMS
BESSE Patrice	30 Août 83	VILLEJUIF
DENIME François	06 Février 84	
LEBOURQ Charles	28 Avril 84	REIMS

Nous rappelons que Mr LEBOURQ était le dernier représentant d'une famille établie aux Mesneux avant 1600.

INFORMATIONS

=====

GENERALES

=====

TENNIS

En automne 1983, la mairie mettait à la disposition des habitants des Mesneux, un cahier d'inscription sur lequel chacun pouvait consigner l'intérêt qu'il portait à la création d'un "Club de Tennis".

Jusqu'à présent, 125 Personnes sont intéressées et inscrites, le cahier est toujours à disposition.....

Le lundi 12 et Mercredi 21 Mars, se réunissaient à la mairie les personnes susceptibles de prendre une responsabilité au sein du club, un dossier bien fourni était remis à Mr le Maire afin d'apporter au Conseil Municipal des données sérieuses pour l'aider à prendre une décision sur l'opportunité de la création de ce club.

Après accord Municipal, une réunion se tenait à la Mairie le samedi 24 mars, pour la création d'une Association loi 1901; qui dans un premier temps à la suite d'un Conseil d'Administration adoptera des statuts et règlement intérieur.

Le problème est la recherche d'un terrain.

Membres du Bureau : Président Mr Ferrari V. Président Mr Ledernez  
Secrétaire Mme Goethals-S. Secrétaire adj Mr Grivot  
Trésorier M<sup>r</sup> Barenton - Trésorier adj Mr Lemele

-----  
UN MARCHÉ AUX MESNEUX

Les commerçants refusent de venir dans un village de moins de 2.500 âmes.

DECHARGE A LA DISPOSITION DES HABITANTS DES MESNEUX : elle est située à droite de la Route REIMS-PARGNY, elle est gérée par l'Entreprise FURLON, et les dépôts sont gratuits. Un justificatif de domicile est demandé. Cette décharge est fermée le samedi et dimanche.

-----  
Nous informons les personnes handicapées qu'il existe à Reims un service de Transport à leur disposition, sur appel téléphonique, de préférence la veille du déplacement;

Groupement pour l'Insertion des Handicapés  
5, Place Fragonnard Reims - Tel : 86.18.18.

Coût de la course .. 7 Francs - où 50 Frs par 10 billets.

Ce service est ouvert aux adultes et enfants accompagnant les personnes quelque soit leur handicap.

COMITE DES FETES LES MESNEUX

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

Le Comité des Fêtes se porte bien. Il s'est structuré, quelques modifications ayant été apportées aux statuts.

Celui-ci a tenu son Assemblée Générale le 14 Avril 1984, il existe actuellement un bureau composé de :

- Un président d'honneur
  - Un président actif
  - Un vice-président
  - Un trésorier
  - Un trésorier adjoint
  - Un secrétaire
  - Un secrétaire adjoint
- |                     |
|---------------------|
| Mr Jacquinet J. Guy |
| Mr Dodelinger René  |
| Mr François Joël    |
| Mr Parred José      |
| Mr Dodelinger Bruno |
| Mr Bougy Alain      |

Il compte en outre, vingt membres actifs qui participent aux différentes activités.

Parallèlement et dépendant de l'association, viennent d'être créés :

- Un Club du 3ème âge : "LE FOYER DES BONS AMIS "
- Un Club des Jeunes.

Le Comité a pour mission d'organiser toutes les activités et animations du village avec le concours des membres.

Il a réalisé en 1983 :

- La Fête du Village : Un grand succès durant ces trois jours. Le temps propice était de la partie. Celle-ci se termine chaque année par une tombola et un vin d'honneur, appréciés de tous.
- Voyage scolaire : En association avec la mairie. L'institutrice, et l'instituteur accompagnaient les enfants, on en comptait 45. Ils ont été enchantés de leur journée au parc d'Anor (Nord) Le repas des enfants était assuré par le Comité.
- Méchoui : Il a lieu en Juillet, le succès obtenu a dépassé les prévisions. Il s'est déroulé dans un cadre communal apprécié de tous.
- Feux de la St Jean : Participation massive des enfants, défilé dans les rues du village; lampions et musique étaient au rendez-vous sur la place du village.

Après les congés annuels, les activités reprennent en Septembre, avec :

- Le ball-trapp : Les chasseurs et amateurs de tir ont l'occasion d'affirmer leur talent au cours de cette journée. De nombreux prix furent donnés aux gagnants.
- Soirée d'hiver : C'est, cette année, la potée qui fut à l'honneur. Elle s'est déroulée le 26 Novembre 1983, dans la salle d'un village voisin. Son succès n'en fut pas moindre quand animation et sonorisation sont assurées par un membre du comité.

## Comité des Fêtes ( suite)

- Noël des enfants : Le Comité, avec le concours de l'institutrice et de l'instituteur, ainsi que les enfants des écoles, On comptait 120 enfants, et c'est dans la joie qu'un goûter leur fut servi. Le Comité a fait don de 250 F. à la caisse des écoles.
- Repas du 3ème Age : Il est la clôture de l'année. 29 Personnes ont été reçues par Mr. le Maire et le Comité. Ce repas est entièrement financé par nos soins. Beaucoup d'ambiance et de gaieté. Le repas soigneusement préparé, fut servi par des personnes bénévoles du village, dont certaines participent à notre association.

C'est avec joie que nous avons levé notre verre, rempli d'un délicieux champagne, produit de nos terres.

Grand merci à tous. Rendez-vous l'année prochaine.

Toutes ces activités seront reconduites en 1984, Peut-être d'autres, nous accueillerons vos idées.

Lors de son assemblée générale, les membres présents ont adopté un calendrier de festivités 1984.

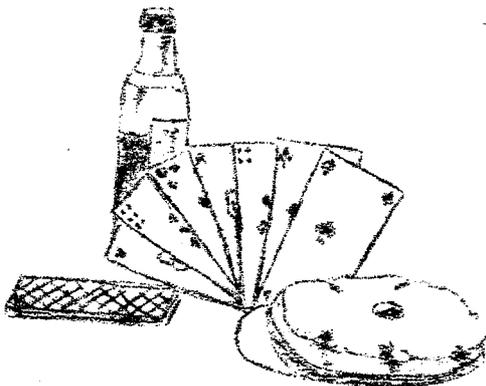
Nous avons noté :

- Fête du village	.....	19 & 20 & 21 Mai
- Feux de St Jean	.....	23 Juin
- Méchoui	.....	7 Juillet
- Ball-trapp	.....	9 Septembre
- Choucroute	.....	24 Novembre
- Noël des enfants	.....	15 Décembre
- Repas des anciens	.....	27 Janvier

Le Comité est ouvert à tous. Chacun peut apporter ses idées, Toutes les personnes désirant participer seront les BIENVENUES.

A BIENNOT

LE COMITE des FETES



Le CLUB du 3ème Age sera connu sous le nom :

" LE FOYER DES BONS AMIS "

Il se compose pour le moment d'une dizaine de personnes, et de trois bénévoles, cette rencontre a lieu le mardi après-midi de 14h30 à 18h, dans l'ancienne maison de l'instituteur près de la Mairie. Chacun a participé à l'installation du local, pour le rendre agréable et accueillant.

Ces après-midi de détente et de jeux, se terminent par un goûter. Nous espérons qu'en Septembre d'autres habitants des Mesneux prendront le Chemin du "Foyer des Bons Amis."



Nous laissons la parole à son président Monsieur Monclin.

Deux ans après sa création, l'Association Sportive les Mesneux, par la plume de son Président, vous adresse le bilan sportif des équipes de la saison 1982-1983.

Pour cette première saison les résultats et classements sont satisfaisants :

- Chez les Poussins	8 à 10 ans	5ème sur 8 équipes engagées		
- Chez les Pupilles	10 à 12 ans	7ème sur 8	"	"
- Chez les Minimes	12 à 14 ans	7ème sur 10	"	"
- Chez les Séniots-Juniors	18 à 38 ans	6ème sur 13	"	"

La saison 82-83 a été, pour beaucoup de licenciés une année d'expérience, et pour d'autres une confirmation. En effet, certains joueurs n'avaient jamais joué en équipe et encore moins comme engagés en championnat.

L.A.S. Les Mesneux, remplie d'ambition, a cherché à améliorer ses résultats. Pour cette raison, Messieurs BARTHONNET Michel et JACQUINET Jean-Pascal, ont passé un examen d'animateur. Moi-même j'ai passé un examen d'initiateur et préparé le premier degré de moniteur. Tous ces examens ont été passés avec succès.

L.A.S. Les Mesneux est donc prête pour sa deuxième saison avec ses diplômés et ses bénévoles.

Je vous présente donc leurs équipes de la saison 1983-84.

POUSSINS : Responsable - Mr Barthonnnet Michel, assisté de Mr Pacheirs Emile,

Cette jeune équipe comprend beaucoup de débutants, après un début difficile, cette équipe obtient maintenant de bons résultats, grâce à son encadrement plein de patience.

PUPILLES : Responsables - Mr Jacquinet J. Pascal, assistant de Mr Parrat Michel.

Cette équipe pupille 83-84 est bien meilleure que l'an passé, du fait de l'arrivée des poussins 82-83, ce qui explique avec les nouveaux licenciés le nombre important de pupilles, ce qui a donné lieu de créer deux équipes. La répartition des équipes se fait selon les capacités de chaque joueur.

Ces résultats sont obtenus par l'effort des joueurs et de leur entraîneur qui malgré sa sévérité, reçoit en échange toute l'amitié de ses jeunes joueurs, avec qui il passe des mercredis après-midi, au détriment de sa librairie.

Sa satisfaction a été grande car ses pupilles ont terminé à la 2ème place du championnat, et que Sébastien Houde a été sélectionné par la Fédération Française de Football, Ligue du Nord Est, sur le terrain de Taissy le samedi 5 Mai.

..//..



DADERTS: Responsable - Mr Monclin Philippe assisté de Mr Troussset Yannick, et Mr Monclin Daniel.

Dans cette équipe on compte plusieurs minimes qui ont su s'adapter aux cadets première année. Après un début difficile, Philippe a su à sa manière, redresser la barre et actuellement cette équipe obtient de bons résultats. Le meilleur pour l'A.S. est la victoire par 9 à 0 sur le R.C. Epernay, équipe très cotée dans la région. Le petit point noir.... c'est le manque d'assiduité de quelques uns aux entraînements et le retard aux heures de rendez-vous, heureusement ils sont peu nombreux.

Je remercie les parents qui se sont déplacés pour suivre les matches.

SENIORS : Responsable, moi-même, assisté de Jean Pascal et Michel.

Cette équipe a heureusement 17 licenciés, ce qui lui permet d'obtenir des résultats identiques à la saison 1982-83.

Les résultats pourraient être meilleurs si la plupart des joueurs étaient présents ; chaque dimanche la formation est différente, ce qui me déçoit un peu.

L'ASSOCIATION SPORTIVE DES MESNEUX" doit vivre et apprendre aux jeunes qu'il leur faudra prendre la relève.

L'ambition de l'A.S. est la création d'une école de football le samedi.

Cette école pourrait accueillir des enfants de 6 ans et 8 ans, encadrés par des joueurs cadets ainsi que des bénévoles anciens et nouveaux.

Je profite de ce passage pour vous dire, vous qui aimez le football et les responsabilités, que je serai heureux de vous accueillir afin de faciliter l'ouverture de cette école.

Pour terminer, je vous communique quelques dates à retenir afin que vous puissiez venir nombreux, petits et grands encourager les joueurs de l'A.S.

TOURNOI SENIORS ..... 27 Mai 1984

TOURNOI CADETS ..... 3 Juin 1984

Ces tournois se dérouleront sur le terrain du Centre, Rue Brûlé, aux Mesneux.

Un grand remerciement à toute l'équipe dirigeante qui travaille dans l'anonymat, mais croyez-moi, avec efficacité, car il y a beaucoup de travail avec plus de 80 licenciés et surtout sans eux, l'A.S. les Mesneux ne pourrait pas vivre.

LE PRESIDENT  
.Monclin M.D.

-:-:-:-

De l'an 253 à 990, la région dû subir de nombreuses invasions avec l'arrivée des Francs, des Burgondes et des Vandales, qui, venant par la vallée de la Meuse, dévastèrent la campagne et même la ville de Reims. La poussée franque avait détruit les structures ecclésiastiques.

Il fallut attendre l'an 459, quand St Rémi, Evêque de Reims à peine plus âgé de 20 ans, entreprit de sauver l'Eglise du naufrage où il voyait disparaître l'Empire.

Il était le parfait représentant de l'aristocratie Sénatoriale Gallo-Romaine. Il salua l'arrivée au pouvoir de Clovis, fils de Childeric, Roi des Francs.

Clovis était païen comme l'étaient tous les siens, mais avait la volonté de ménager l'Eglise dès le début de sa victorieuse progression pour étendre son territoire de la Seine à la Loire.

Par calcul politique, il choisit pour épouse une princesse burgonde "Clotilde" qui à la différence du reste de sa famille était une fervente catholique, il laissa Clotilde faire baptiser les deux premiers fils qu'elle lui donna, mais resta quant à lui-même insensible aux exhortations de sa femme.

Pour le décider à franchir le pas, il fallut l'échec en 498 de sa première offensé<sup>ve</sup> au sud de la Loire, Clovis compris que seul l'engagement massif à ses cotés des Gallo-Romains pouvait lui permettre d'arracher aux Wisigoths la prééminence en Gaule.

Ce baptême eut un grand retentissement dans tout la gaule, comme le confirme la lettre de félicitations que l'Evêque ARVIT adressa à Clovis depuis sa ville de Vienne. c'est le seul document contemporain qui nous soit parvenu et qui révèle la satisfaction de l'Episcopat "Votre foi est votre Victoire." L'exemple du souverain fut imité par 3000 compagnons d'armes qui, pour la plupart pourvus de dotations foncières devaient s'installer dans les régions nouvellement conquises et soumises. Si le rôle historique de St Rémi, s'achève avec le baptême de Clovis en l'an 498 ou 499, il s'éteignit en 530 après un pontificat d'environ 70 ans et la satisfaction d'avoir donné à Reims et sa région une Eglise riche et puissante entre toutes,

Néanmoins Reims eut a souffrir de l'habitude des princes mérovingiens de procéder à chaque génération au partage égalitaire de leurs territoires, ces partages firent d'elle, pourtant située au coeur du royaume, une ville frontière avec tous les inconvénients qu'une telle situation pouvait comporter.

Les nombreux établissements germaniques se révèlent à proximité de la ville par la toponymie :

Gueux (Goths) - Serriers (Sarmates) - Villers-Franqueux (Francs) - Bourgogne (Burgondes) - Aumenancourt (Alamants).

Quelle peuplade a envahi les Mesneux ? les Francs ? les Goths ?

Aucune indication, malgré les quelques rares indices archéologiques trouvés.

Le premier écrit sur la commune apparaît en 1172 au moment de la fondation de l'Eglise qui fut consacrée à St REMI :

MAISNEUX JUXTA REMIS ( Maisneux à côté de Reims ).

Suite Les Mesneux Jadis

Puis en 1177, les chartes de St Rémi de Reims

MAINIX.

En 1220, la Charte St Thimothée fait mention de  
APUD MAISNILLOS ( chez les habitants des maisneux)

En 1328 le Compte des Eaux et Forêts du domaine de la Reine Jeanne d'Evreux, épouse de Philippe de Valois, orthographie notre commune sous le nom des MESNIUX.

Renaud de Bezannes, Escuyer, hérite en 1551 le 4 Juin, d'un fief aux MAIGNEULX.

En paraphant le livre d'Etat Civil de la commune, Jean Beguin, Escuyer, Seigneur de Châlons-Sur-Vesle, conseiller du Roi, écrit en 1669 les MAISNEUX.

De 1692 à 1753, l'orthographe "des Mesneux" est laissée au bon vouloir du scribe de l'époque :

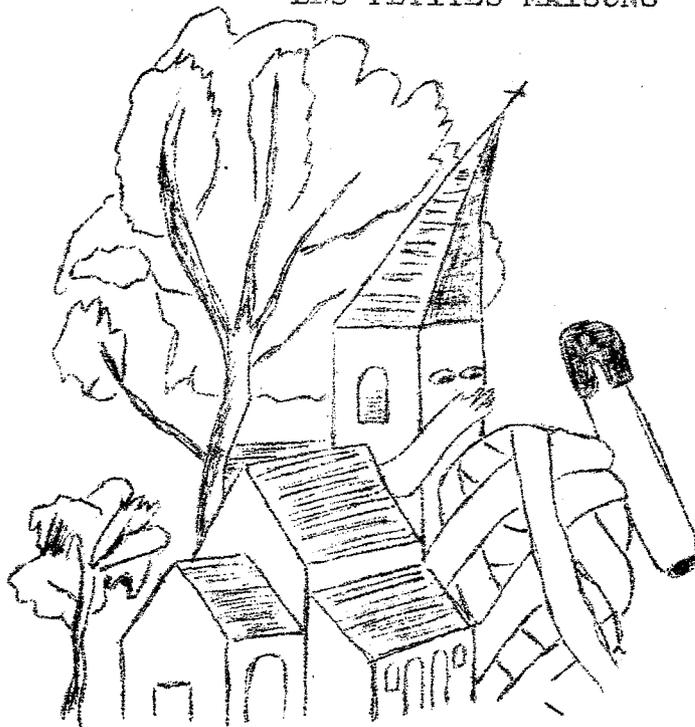
En 1692	MAINEUX
En 1751	MESNEUX *
En 1753	MAIGNEUX

\* Un "Mémoire pour Messieurs du Chapitre de l'Eglise de Reims contre son Altesse Monseigneur l'Archevêque " précise en 1751 que la terre des Mesneux est divisée entre trois Seigneurs qui ont la haute, moyenne et basse justice ( nous reviendrons ultérieurement sur ce mémoire.) X

C'est après la révolution que la commune figure sur les documents officiels sous le nom de les MESNEUX de REIMS

Les Mesneux, selon certains anciens, voulait dire :

" LES PETITES MAISONS ".



Après avoir dominé notre village pendant 812 ans, Notre Vieille-Dame se fait un lifting !!! une bonne couche de maquillage et l'a voilà repartie pour un demi siècle... 9

Eglise illuminée  
Vitraines